

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : Masculin  Féminin  Établissement d'origine : .....

Date de Naissance : ..... Redoublement en Seconde oui  non

LV A (1 seul choix possible)

- Allemand
- Allemand Euro (DNL)
- Anglais
- Anglais Euro (DNL)\*

LV B (1 seul choix possible)

- Allemand
- Anglais
- Espagnol
- Chinois

\*Pour ce choix, vous devez avoir reçu la notification d'affectation AFFELNET.

Choix des enseignements optionnels (FACULTATIFS) :  
(1 seul choix possible)

- LV C Chinois
- LV C Italien
- Histoire des arts
- Education Physique et Sportive - Sous réserve d'admission

ET/OU

Choix des enseignements technologiques :  
(1 seul choix possible)

- Sciences du Laboratoire
- Sciences de l'Ingénieur et Création - Innovation Technologique (SI + CIT)  
- Sous réserve des places disponibles

ET

- Langues et cultures de l'antiquité - LATIN

*La composition des classes sera faite en fonction des contraintes de l'Etablissement et aucun changement de classe ne sera opéré sauf ceux décidés par les Chefs d'Etablissement pour répondre aux contraintes organisationnelles.*

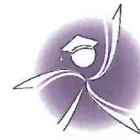
*Indiquez, ci-dessous, si vous souhaitez que votre enfant soit avec un camarade précis en précisant la raison de votre demande :*

.....  
.....

*La direction étudiera cette demande attentivement et donnera une suite favorable à votre demande en fonction des possibilités.*

*Je certifie que le choix des enseignements est définitif.*

Le .....  
Signature



Classe :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....

.....

Numéro de sécurité sociale : .....

Nom et adresse du centre de sécurité sociale : .....

Numéro mutualiste : .....

Nom et adresse de la mutuelle .....

Numéro de l'assurance scolaire : .....

Nom et adresse de l'assurance scolaire .....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.  
Il est donc impératif de nous communiquer au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile .....

2. N° du travail du père .....

3. N° du travail de la mère .....

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

**Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

**VACCINATIONS** : Date du dernier rappel de vaccin DTPolio.....  
Il est obligatoire que votre enfant soit à jour de ses vaccins. Si, contre-indication aux vaccins, joindre un certificat médical.

**Au cours de la précédente année scolaire, votre enfant a-t-il bénéficié d'un :**

- PAI  oui  non si oui, joindre une copie  
PAP  oui  non si oui, joindre une copie et un bilan orthophonique de moins de 2 ans  
PPS  oui  non

Observations particulières (suivi médical, allergies, traitement, précautions particulières) .....

EN CAS DE PROBLEME MEDICAL PARTICULIER ET/OU DE TRAITEMENT EN COURS VEUILLEZ LES SIGNALER (sous pli cacheté) A L'ATTENTION DU MEDECIN SCOLAIRE OU DE L'INFIRMIER-ERE DE L'ETABLISSEMENT (précisez bien le nom de l'élève)

*Je certifie exactes les informations, ci-dessus.*

Le .....  
Signature

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Numéro des parents/responsables légaux :

Portable :

Fixe :

Personnes à joindre si besoin (ex : autres membres de la famille) :

Numéro de portable de l'élève :

As-tu des problèmes de santé particulier (allergies, asthme, traitement...)?

Pratiques-tu une activité extra-scolaire durant la semaine ? Si oui, laquelle ?

Activité1 :	Jour :	Lieu :	Sortie à :	Retour à :
Activité2 :	Jour :	Lieu :	Sortie à :	Retour à :

**ATTENTION** : si un soir dans la semaine votre enfant pratique une activité (sportive, musicale, cours de conduite etc....) hors de l'établissement, les responsables légaux sont tenus de fournir, au **service vie scolaire**, un **justificatif écrit et signé qui sera valable toute l'année si l'absence est hebdomadaire. Il faudra préciser l'heure de départ et l'heure de retour impérativement.** Cela nous permettra de mieux anticiper et contrôler le flux des élèves internes et ainsi favoriser leur sécurité. *Ce type d'activité est autorisé deux fois dans la semaine, pour des raisons de nécessité de services.*

De même, s'il y a absence ponctuelle/exceptionnelle de l'internat, il est impératif de prévenir la vie scolaire de l'établissement avant 17h le jour concerné, par mail [vie-scolaire1.0610001V@ac-caen.fr](mailto:vie-scolaire1.0610001V@ac-caen.fr) ou par téléphone **02 33 80 38 50** - Portable **07.68.24.87.25**

Signature du ou des responsables :

Signature de l'élève :

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU SERVICE  
RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT  
ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Le service de restauration est un service facultatif qui fonctionne en self-service. Environ 800 repas sont servis chaque jour. Les repas sont confectionnés sur place par une équipe de cuisine qualifiée, respectueuse de la qualité et des normes d'hygiène.

**1- Le calcul des frais forfaitaires de pension et de demi-pension est établi sur la base de 180 jours divisés en trois trimestres :**

Trimestres	Périodes
1 <sup>er</sup>	septembre - décembre
2 <sup>ème</sup>	janvier - mars
3 <sup>ème</sup>	avril – juillet

Deux tarifs de demi-pension sont proposés :  DP 4 jours (lundi – mardi – jeudi –vendredi)

DP 5 jours

Les « avis aux familles » seront transmis par courriel à l'adresse indiquée par les familles lors de l'inscription et distribués en classe.

Les modalités de règlement sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> trimestre septembre à décembre 2020 : Envoi et distribution des avis aux familles à la mi-novembre. Règlement dans un délai maximum 10 jours après réception soit un règlement effectif à échéance de la fin du mois de novembre ;
- 2<sup>e</sup> trimestre janvier à mars 2021 : Envoi et distribution des avis aux familles, mi-février, délai maximum du règlement 10 jours après réception ;
- 3<sup>e</sup> trimestre avril à juillet 2021 : Envoi et distribution des avis aux familles, mi-mai, délai maximum du règlement 10 jours après réception.

**Sous réserve que la procédure de recouvrement mise en place par l'établissement ait échoué, l'établissement pourra demander exceptionnellement le paiement « au ticket » à régler d'avance.**

## **2-Choix du forfait**

En fonction de l'emploi du temps, les familles choisiront pour la durée de l'année scolaire, l'un des 2 forfaits de demi-pension proposés (4 ou 5 repas par semaine) à l'aide de l'imprimé joint.

Le choix sera fait obligatoirement dans les 10 premiers jours, soit pour le **11 septembre 2020** impérativement. En l'absence de réponse pour cette date, le forfait maximal sera appliqué.

### 3-Les tarifs des hébergements (année 2019) à titre indicatif

	janv - mars	avril - juillet	sept - déc	TOTAL
DP 5 jours	143.50 €	171€	200 €	514.50€
DP 4 jours	122.00€	147€	172 €	441.00 €
DP alternance BTS (20/36)	83.00€	100€	117€	300€
Internes	364€	436€	509€	1309 €
Internes alternance BTS	212€	255€	297€	764 €

Repas au ticket : 3.65€ payable d'avance.

Les tarifs et les modalités de fonctionnement sont arrêtés par la Région, soumis au CA pour information et sont révisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Les frais de la demi-pension et de la pension sont forfaitaires, ils sont dus quel que soit le nombre de repas réellement consommés.

RAPPEL : Le paiement s'effectue dès réception de « l'AVIS AUX FAMILLES » adressé au début de chaque trimestre par courriel et/ou distribué aux élèves. Lorsque l'élève est boursier, le montant des bourses est déduit du montant des frais de demi-pension ou de la pension. L'excédent éventuel dû aux familles est versé en fin de trimestre.

Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité à l'exception des remises évoquées ci-dessous :

### 4- Modalités de règlement des frais forfaitaires de pension et de demi-pension

Les avis aux familles sont payables par télépaiement, virement et chèque bancaire.

Le site de télépaiement est <http://www.l-educdenormandie.fr/section/caen/>

Voir sur le site internet du lycée Alain la fiche relative au télépaiement.

*En cas de difficulté ou de retard de paiement, il convient de contacter l'agence comptable afin d'étudier les modalités spécifiques de règlement. Par ailleurs, le lycée dispose de fonds sociaux qui peuvent exceptionnellement être attribués aux familles en difficultés. Toute famille souhaitant exposer une situation particulière, sera reçue sur rendez-vous par les services de l'Assistante sociale de l'établissement et/ou le service d'Intendance.*

**RENSEIGNEMENTS INTENDANCE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021**

NOM DE L'ELEVE : ..... Prénom : ..... Classe : .....

NOM DU RESPONSABLE : ..... Prénom : .....

Courriel (en majuscule) : .....

Adresse : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE**

Date de naissance : .....

Etes-vous :

- INTERNE
- INTERNE EXTERNÉ
- EXTERNE
- DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS (lundi – mardi – jeudi – vendredi)
- DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS
- DEMI-PENSIONNAIRE BTS ALTERNANCE 4 JOURS
- DEMI-PENSIONNAIRE BTS ALTERNANCE 5 JOURS

1) Cocher la case correspondante

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE L'ANNEE DERNIERE :

.....

ETIEZ-VOUS BOURSIER EN 2019 / 2020  OUI  NON

AVEZ-VOUS FAIT UNE DEMANDE DE BOURSE NATIONALE au printemps 2020  OUI  NON

**SI OUI** : VEUILLEZ DEPOSER LE VOLET D'INSCRIPTION AVEC VOTRE DOSSIER.

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRERES ET SOEURS**  
*(Pour l'obtention éventuelle d'une Remise de Principe)*

**En signant les parents attestent avoir pris connaissance des montants des frais d'hébergement, des échéances et des modalités de paiement.**

Alençon le .....

**SIGNATURE DES PARENTS**

**Joindre obligatoirement un RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE**

## Maison Des Lycéens

Madame, Monsieur,

La MDL du Lycée ALAIN offre des activités et des services qui nécessitent un investissement, par exemple : soirées à thèmes, Course contre la Faim, sortie des Internes (Parc Astérix)

Dans ce cadre, une participation des élèves pour un montant de **5 €**, qui reste non obligatoire mais cependant vitale pour le fonctionnement de la MDL vous est demandée. Elle permet à votre jeune, d'être membre à part entière de l'association et de pouvoir prendre part aux décisions et à l'organisation.

Les élèves du bureau

✂✂✂

### Coupon à détacher et à joindre obligatoirement au versement

Je vous prie de trouver ci-joint 1 **chèque de 5 €** à l'ordre de la **MDL Lycée Alain** (montant année 2020-2021), concernant l'élève :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe à la rentrée 2020 (mettre une croix dans la case correspondante)

2<sup>nde</sup>

1<sup>ère</sup>

Terminale

B.T.S.

Merci de mettre le nom et prénom de l'élève au dos du chèque

## DON A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE

Madame, Monsieur,

L'Association Sportive du lycée ALAIN dans le cadre de l'UNSS, offre un grand nombre d'activités sportives lors d'entraînements ou de compétitions.

Afin de pouvoir faire face aux frais multiples de fonctionnement et particulièrement aux déplacements, une participation des élèves qui reste non obligatoire mais cependant vitale est la bienvenue. Celle-ci s'élève à **5 €**. D'avance, un grand merci.

Les Professeurs d'EPS

**Attention : ce DON n'est pas l'ADHESION à l'AS qui elle, nécessite une assurance et une licence spécifiques.**

**La demande d'adhésion se fait après la rentrée auprès des professeurs d'EPS.**

✂✂✂

### Coupon à détacher et à joindre obligatoirement au versement

Je vous prie de trouver ci-joint 1 **chèque de 5 €** à l'ordre de **l'Association Sportive** (Année scolaire 2020-2021) concernant l'élève :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classe à la rentrée 2020 (mettre une croix dans la case correspondante)

2<sup>nde</sup>

1<sup>ère</sup>

Terminale

Merci de mettre le nom et prénom de l'élève au dos du chèque